



<p>RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:</p> <p>Bid Receiving – Environment and Climate Change Canada / Réception des soumissions – Environnement et Changement climatique Canada 9250 49 Street Edmonton, AB T6B 1K5</p> <p>BID SOLICITATION DEMANDE DE SOUMISSIONS</p> <p>PROPOSAL TO: ENVIRONMENT AND CLIMATE CHANGE CANADA</p> <p>We offer to perform or provide to Canada the services detailed in the document including any attachments and annexes, in accordance with the terms and conditions set out or referred to in the document, at the price(s) provided.</p> <p>SOUSSION À: Environnement et Changement climatique Canada</p> <p>Nous offrons d'effectuer ou de fournir au Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans le document incluant toutes pièces jointes et annexes, les services détaillés dans le document, au(x) prix indiqué(s).</p>	<p>Title – Titre Services d'observation aérologiques et météorologiques à Fort Nelson au BC AMENDMENT DEUX</p>		
	<p>EC Bid Solicitation No. /SAP No. – N° de la demande de soumissions EC / N° SAP 5000033297</p>		
	<p>Date of Bid solicitation 2017-11-16 – Date de la demande de soumissions 2017-11-16</p>		
	<p>Bid Solicitation Closes 2017-12-12 - La demande de soumissions prend fin 2017-12-12</p> <p>at – à 2:00 P.M. on – le</p>	<p>Time Zone – Fuseau horaire Mountain Standard Time</p>	
	<p>F.O.B – F.A.B Destination</p>		
	<p>Address Enquiries to - Adresser toutes questions à</p> <p>Cyndi Ryan Email: cyndi.ryan@canada.ca</p>		
	<p>Telephone No. – N° de téléphone 780-951-8659</p>	<p>Fax No. – N° de Fax 780-495-5097</p>	
	<p>Delivery Required (YEAR-MM-DD) – Livraison exigée (AAAA-MM-JJ)</p> <p>As discussed in the Statement of Work here within</p>		
	<p>Destination - of Services / Destination des services Environnement et Changement climatique Canada Fort Nelson, BC</p>		
	<p>Security / Sécurité Le soumissionnaire retenu doit rencontrer les exigences en matière de sécurité avant l'octroi du contrat.</p>		
<p>Vendor/Firm Name and Address - Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</p>			
<p>Telephone No. – N° de téléphone</p>	<p>Fax No. – N° de Fax</p>		
<p>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm: (type or print) / Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</p>			
<p>Signature</p>	<p>Date</p>		

AMENDEMENT DEUX

La deuxième modification a été soulevée afin de répondre aux questions des soumissionnaires potentiels. Notez que les questions 1 à 3 ont été traitées dans l'amendement un.

Question 4:

Dans la section 2.2, Critères d'évaluation technique cotés, les «levés de neige et de glace» ont été mentionnés dans la partie R1. Cependant, aucune information connexe n'est fournie dans l'énoncé des travaux. Par conséquent, je me demandais si nous devions envisager «des relevés de neige et de glace» dans notre service.

Réponse 4:

Ceci est une liste de tâches générique utilisée dans le cadre des critères d'évaluation. Il n'y a aucune exigence pour les levés de neige et de glace à Fort Nelson.

Question 5:

À l'appendice 1 de l'annexe A, 1.1.10, les première et deuxième phrases semblent se contredire. La deuxième phrase indique que "l'affranchissement des fournitures non météorologiques relève de la responsabilité de l'entrepreneur". Pourtant, la première phrase dit: «L'entrepreneur est responsable de tous les frais d'envoi de tableaux ou de formulaires». Les cartes et les formes ne sont-elles pas des fournitures météorologiques?

Précisez s'il vous plaît.

Réponse 5:

Cette clause n'est pas contradictoire, elle stipule que l'entrepreneur est responsable de l'affranchissement des fournitures non météorologiques (qui peuvent inclure les fournitures de bureau, fournitures de nettoyage ou autres) ainsi que les frais de poste / d'expédition des fournitures météorologiques pour les cartes ou formulaires.

Question 6:

Dans l'Appendice 1 à Anne A, deuxième ligne du 1.2.4, il est fait référence au «programme d'observation de surface». S'il y en a un, il n'est mentionné nulle part ailleurs dans l'énoncé des travaux. Quel genre d'observation de surface s'agit-il?

Précisez s'il vous plaît.

Réponse 6:

Il n'y a pas de programme d'observation de surface à Fort Nelson. L'équipement identifié en 1.2.4 est nécessaire pour le fonctionnement du programme d'observation. Le mot "surface" devrait être supprimé du 1.2.4.

Question 7:

À l'appendice 1 de l'annexe A, 3.1.1, il est fait référence à un minimum de «trois (3) (y compris un directeur de station)».

Et si l'entrepreneur veut également travailler en tant qu'observateur? Devrait-il encore embaucher au moins 3 autres observateurs?

Précisez s'il vous plaît.

Réponse 7:

Il doit y avoir un minimum de trois personnes, un directeur de station et deux observateurs qui sont formés et autorisés sur le site en tant qu'observateurs de la Haute-Air. Si l'entrepreneur veut être le directeur de la station ou l'un des deux observateurs identifiés pour travailler à cet endroit qui lui appartient.

Question 8:

À la page 14 des documents d'appel d'offres dans la deuxième case de la deuxième colonne sous Attribution de points, il y a une exigence pour «vérifier les niveaux de carburant». À quels niveaux de carburant fait-il référence?

Précisez s'il vous plaît.

Réponse 8:

Ceci est une liste de tâches générique utilisée dans le cadre des critères d'évaluation. Il n'y a aucune exigence de vérifier les niveaux de carburant à la station supérieure de Fort Nelson.

Question 9:

Pour les renseignements demandés sous A, à la page 58, Annexe D, veuillez confirmer si la condition A1 (Le soumissionnaire atteste qu'il n'y a pas de main-d'œuvre au Canada) est la bonne réponse pour quelqu'un qui avait un contrat et certains employés jusqu'en juin de cette année. depuis. Cette situation s'applique à moi personnellement et je dois être absolument sûr que je donne la bonne réponse.

Réponse 9:

Après examen, il semble que la réponse correcte basée sur le scénario présenté est A4, étant donné qu'il y avait des employés jusqu'en juin de cette année.

QuesAll autres termes et conditions pour rester le même.